

Question qui fâche...

№ 3

Les ITPE sont-ils des pions ?

En consultant un petit manuel d'échecs, on apprend que les pions sont les pièces qui sont toujours en première ligne et que l'on peut théoriquement sacrifier sans trop d'états d'âme. Théoriquement, car si on va jusqu'à la partie stratégie, on découvre qu'ils ont pour effet d'interdire ou de permettre l'accès des cases aux autres pièces et vont donc exercer une influence considérable sur le jeu des *figures*. Détail important : après un long et dur cheminement, le pion peut être promu, qui fou, qui tour, qui cavalier, qui reine même. Arrivé là à force de ténacité, il démontre exactement les mêmes capacités que les autres figures, tout en leur apportant un avantage décisif. Cela mérite d'être médité... En somme, seuls les mauvais stratèges considèrent les pions comme des pièces secondaires.

Or, au grand jeu de la réorganisation, il semble que les bons stratèges ne soient pas légion. Ils agitent donc les pions en tous sens, sans ordre, sans peur de les gâcher, sans plus d'égards pour les promus, préférant d'ailleurs éviter que ceux-ci ne se multiplient. Et qu'importe si au final... le roi est nu. Jeu de gribouille, où l'on ne joue que pour soi et où l'on évite soigneusement d'expliquer la tactique aux pions, des fois qu'ils en auraient une meilleure ; voire qu'ils auraient simplement l'envie de ne pas perdre le sens du jeu, ce qu'ils s'obstinent à appeler le service public de l'aménagement et du développement durables.

Alors, ainsi ignoré, déconsidéré et bringuebalé, il arrive que le pion soit déboussolé. Ne sachant rien des coups à venir, il est soulagé quand on lui donne une case où se poser. Tant pis si le fond de l'échiquier devient inaccessible. Tant pis si presque toutes les cases semblent bouchées ou sans intérêt. Tant pis même s'il est destiné, plus tard, à être mangé. Mais ça, il ne le voit pas toujours puisqu'il veut encore croire aux beaux discours.

Pourtant, il n'y a pas de fatalité. La solution se trouve encore dans notre petit manuel. On y lit : « tout seul, un pion ne vaut pas grand chose. Lorsqu'ils sont solidaires cependant, les pions gagnent en souplesse et en force. » Au détour, on relève aussi que les pions... ne reculent jamais.

Tous unis le 23 octobre

et dans l'action durable !



Question qui fâche...

№ 4

Les ITPE sont-ils des grenouilles ?

Tout le monde connaît l'histoire de la grenouille qui refuse de rentrer dans la marmite d'eau chaude. Si on la plonge dans de l'eau tempérée que l'on chauffe sans se presser, elle se laisse alors cuisiner sans protester.

D'aucuns, convaincus de l'intérêt du procédé, tentent de l'appliquer au corps des ITPE. Par petites touches, parfois par un pernicieux usage de l'inertie, on cherche à saper ses fondements pour le ramener à la position qu'il n'aurait jamais dû quitter (sic) : celui d'un corps d'exécution, de préférence pas trop coûteux. Rappelons quelques faits qu'il convient d'appréhender dans leur globalité :

- ❑ Absence d'augmentation du taux pro/pro et du contingent d'ICTPE qui devraient entraîner une nette diminution des promotions dès cette année ;
- ❑ Absence d'actualisation des arrêtés ICTPE qui dans le contexte présent se traduira par la perte de l'emploi fonctionnel pour certains camarades ;
- ❑ Entorses répétées à la charte de gestion : multiplication des A sur A, promotion sur place (même si, individuellement, certains peuvent y trouver intérêt, c'est lourd de conséquences pour le positionnement du corps), publication de postes sur les listes A et A+, etc.
- ❑ Raréfaction des postes de deuxième et troisième niveaux ;
- ❑ Quotas selon l'origine ministérielle pour l'accès à certaines fonctions ;
- ❑ Volonté affichée de recrutements extra-statutaires massifs ;
- ❑ Absence de réouverture des dossiers indemnitaires et statutaires en dépit de tous les engagements pris depuis deux ans.

On peut être tenté de penser que le moment est mal choisi pour porter des revendications catégorielles. Or, ce n'est pas l'amélioration statutaire qui est en jeu ici mais bien de stopper la déconstruction rampante du corps. Il se trouve que cela passe aussi par le statutaire mais pas seulement, loin s'en faut ; surtout quand se prépare une refonte du statut de la fonction publique qui ne fera qu'accentuer le problème. Les ITPE pourraient alors se trouver bloqués pour très longtemps par un plafond de verre.

Mais il se trouve qu'ils n'ont que peu d'affinités avec les batraciens : ils ne se laisseront pas mijoter, quelle que soit la température initiale du bain !

Tous unis le 23 octobre

et dans l'action durable !

